

# **Dynamiques socio-démographiques et pluriactivité**

**Michel PICOUET et Mongi SGHAÏER**

## **Introduction**

En moins d'un demi-siècle, la Tunisie a presque terminé sa transition

Dans ce contexte d'époque, les évolutions sociales (en particulier le bond extraordinaire de l'éducation des enfants et le processus de l'émancipation des femmes), les progrès sanitaires et médicaux, ainsi que les évolutions économiques, agricoles, ont créé de véritables conditions de mutations des structures familiales dont on mesure aujourd'hui l'impact durable. Comme les autres régions du Sud, la région Jeffara a connu ses transformations qui, au-delà du plan démographique, constituent un changement de la société en profondeur. Fondamentalement, ses valeurs traditionnelles ne sont pas remises en cause, mais face à une modernité de plus en plus recherchée par les jeunes générations, elles se sont adaptées, intégrant la prise en considération de la santé des enfants et de leur éducation, la promotion du statut de la femme, son accès à l'emploi dans les différents secteurs de l'économie, l'acceptation d'une certaine autonomie dans le processus de constitution des familles. Cette dynamique démographique et sociale nouvelle a entraîné, à mesure qu'elle s'accomplissait, de nouvelles stratégies familiales s'ajustant aux nouvelles données du développement économique et social et à la restructuration du secteur agricole. Ces nouvelles stratégies sont marquées par le développement de la pluriactivité et par la diversification des revenus. Cependant, se dessine à l'intérieur de la zone une nouvelle répartition territoriale des activités qui intègre à la fois la recomposition des activités agricoles et les nouvelles possibilités économiques qu'offrent les grands centres urbains limitrophes de Gabès, Médenine, Jerba et Zarzis. C'est à travers quelques indicateurs significatifs que nous tenterons d'illustrer l'ampleur des changements.

## 1. Évolution démographique récente

Avant l'indépendance, une grande partie de la zone constituait des terres de parcours peu habitées, la population était concentrée en plaine dans les villages-oasis et principalement dans les villes de Médenine et de Mareth et sur les versants montagneux du Dahar dans des villages fortifiées (les *ksour*). La mise en valeur agricole avec le développement de l'arboriculture et des périmètres irrigués, les réformes administratives et foncières, la restructuration des villages de montagne, ont entraîné une recomposition territoriale majeure de la zone. De nouvelles unités urbaines ont ainsi vu le jour avec des formes d'habitat plus adaptées à l'évolution des familles, et notamment la régression de la famille large de type patrilinéaire entraînant une diminution de la cohabitation des enfants mariés et de leurs enfants avec leurs parents au sein d'une même unité d'habitation. La modernisation de l'agriculture poussée par les aides gouvernementales, le développement de nouveaux secteurs économiques comme le tourisme et les services, vont conduire à une marginalisation des secteurs de production agricole traditionnellement implantés dans la partie montagnaise et provoquer des mouvements migratoires intenses au sein de la zone. Il est difficile de suivre avec une grande exactitude la croissance de la popula-

tion de cette partie de la plaine de la Jeffara : les découpages administratifs ont considérablement évolué depuis l'indépendance et la reconstitution du pourtour de la zone à travers les différents recensements est aléatoire. Retenons cependant que la population du Sud a plus que doublé depuis 1966 (de 664 000 habitants en 1966 à 1 364 083 en 1994) et que le taux de croissance démographique lors de la période 1984-1994 a été de 2,7 % par an, supérieur à celui de la moyenne nationale (2,3 %). Ce dernier a encore régressé selon les résultats du dernier recensement national de 2004, pour atteindre par exemple dans le gouvernorat de Médenine 1,2 %/an durant la dernière décennie. L'importance de la région dans la population totale du pays, qui avait sensiblement diminué au cours des deux premières décennies de l'après-indépendance, a retrouvé aujourd'hui son niveau (16 %). Outre que la fécondité y est plus forte, ce dynamisme démographique relatif tient tout autant à une réduction de l'émigration internationale et vers la capitale, qu'à l'attraction qu'elle exerce sur les zones rurales bien au-delà de ses limites.

Comme le montrent les chiffres présentés dans les tableaux 1 et 2, ces tendances ne touchent pas toutes les zones d'une manière homogène.

**Tableau 1 : Évolution et répartition spatiale de la population de Médenine par délégations 1975-2004**

Délégations	1975	1984	1994	2004
Médenine	40 849	58 081	81 775	96 189
Sidi Makhlouf	12 799	18 486	24 723	23 728
Béni Khédache	18 823	24 387	30 618	28 586
Sous total zone	72 471	100 954	137 116	148 503
% zone/gouvernorat	32,9	34,1	35,5	34,3
Total gouvernorat de Médenine	220 123	295 889	386 185	432 503
Total Tunisie	5 588 209	6 966 173	8 785 364	9 910 872

Source : INS recensements de la population de 1975, 1984, 1994, 2004.

Entre les zones urbaines et les zones rurales et à l'intérieur même de ces différentes zones, les niveaux de croissance démographique et les propensions à l'émigration apparaissent souvent bien diverses. Les taux d'accroissement peuvent aller du simple au double. On note ainsi que les délégations de plaines (Médenine Nord, Médenine Sud, Mareth) traversées par l'axe routier principal et siège des grandes aires urbaines (villes de Médenine et de Mareth) se caractérisent par des niveaux de croissance très élevés (de l'ordre de 5 % par an) dont la moitié est due à l'immigration ; au contraire, la délégation de Béni Khédache située au cœur des contreforts montagneux du Dahar connaît une croissance inférieure à celle qu'elle pourrait avoir compte tenu de sa croissance naturelle (Boubakri, partie 3). En effet, malgré un croît naturel élevé, ces régions montagneuses perdent

une partie de leurs habitants. Des familles entières partent, s'installant dans les villes, abandonnant souvent leur habitation de village. Ces mouvements de populations se sont traduits par des taux de croissance faibles, voire négatifs, dans les délégations les plus défavorisées (Sidi Makhlouf et Béni Khédache), marquant ainsi le début de renversement des tendances au cours de la décennie 1994-2004.

**Tableau 2 : Évolution des taux de croissance de la population de Médenine par délégations et par milieux 1975-2004**

Délégations	Milieu urbain %			Milieu rural %			Total population %		
	1975/84	1984/94	94/04	1975/84	1984/94	94/04	1975/84	1984/94	94/04
Médenine	5,9	4,3	5,2	2,3	2,7	-1,6	4	3,5	1,8
Sidi Makhlouf	id	id	id	4,2	2,9	-0,4	4,2	2,9	-0,4
Béni Khédache	id	4,6	1,2	2,1	2,1	-0,9	2,9	2,3	-0,7
Total	5,9	2,9	4	0,4	2,4	-3,3	3,3	2,7	1,2

(id : indéterminé)

Source : INS recensements de 1975, 1984, 1994, 2004.

## 2. Changements dans les modèles de reproduction et de mobilité

Au-delà des tendances globales, quelques indicateurs permettent de saisir plus précisément les transformations socio-démographiques qui ont concerné la zone d'étude et leurs effets sur les structures familiales.

Prenons ainsi l'exemple de la couverture médicale ; en 1972, on comptait dans le gouvernorat de Médenine un médecin pour environ 14 000 habitants, aujourd'hui on en compte un pour 2 000 (dans la capitale, Tunis, environ un pour 1 000). Cette présence médicale dotée d'une infrastructure qui ne cesse de se développer (hôpitaux régionaux, dispensaires relais dans les villages, unités médicales itinérantes, etc.), favorisée par un désenclavement quasi général des zones les plus reculées, a eu raison des niveaux très élevés de la mortalité dans cette région. La mortalité infantile qui dépassait largement les 150 ‰ dans les années cinquante, se situe en 1995 à 32 ‰ pour les filles et 39 ‰ pour les garçons. Ces niveaux sont encore au-dessus de la moyenne nationale (27,2 et 33,8 ‰) et bien plus encore de celle de Tunis (19 et 23,8 ‰), mais on ne peut plus qualifier le Sud de région déshéritée dans ce domaine. L'espérance de vie est proche du niveau national (environ 70 ans). En ce qui concerne la fécondité, les actions en faveur de la santé, de la reproduction et leur diffusion au sein de tous les villages, y compris ceux des montagnes, ont entraîné une baisse des niveaux qui, rappelons-le, étaient parmi les plus élevés du pays au moment de l'indépendance.



### **3. Dynamique démographique actuelle des ménages et des familles : structures familiales, comportements reproductifs**

La taille moyenne des ménages de la zone d'étude est de 6,41 personnes, elle est supérieure à celle observée lors du recensement de 1994 pour le gouvernorat de Médenine (5,48) et pour la Tunisie (5,16). Dans la zone, on remarque des différences entre les parties montagneuses où les ménages regroupent plus de personnes (7,18) que dans les parties de plaine (6,16), montrant ainsi que dans les villages de montagnes, la famille large de type patrilineaire reste encore vivace (ceci étant confirmé par les données sur la structure des ménages analysées ci-après). Les imadats montrant des tailles les moins élevées (5,74) sont ceux qui sont les plus urbanisés (Métameur Ouest et Est, Koutine) et se trouvant sur, ou proche de l'axe central de communication de la région (route Gabès-Médenine, GP1),

La composition du ménage en noyaux familiaux<sup>2</sup> mise en relation avec le nombre moyen d'enfants survivants du chef de ménage et avec le nombre de ses enfants qui résident encore avec lui indique le degré de cohabitation entre les différentes générations, l'importance de la reproduction des chefs de ménage et de la charge des enfants dans le ménage. De l'amont à l'aval, le nombre de noyaux familiaux diminue (de 1,46 à 1,26), dénotant un degré de cohabitation plus important dans la partie montagne-piémont que dans les plaines. De même, les familles comptent plus d'enfants en amont de la zone (5,03 pour 4,68 dans les plaines). Le nombre des enfants résidents dans le ménage suit la même tendance (de 3,37 à 2,39). Ces caractéristiques tendent à confirmer non seulement la résistance à des comportements reproductifs modernes (réduction du nombre des enfants), mais également la survivance de la famille élargie de type traditionnel dans les zones encore peu ou récemment urbanisées et équipées des montagnes et piémonts. Dans les plaines, la proximité des villes et de leurs infrastructures sociales, sanitaires et médicales, les types d'emploi, etc. conduisent à des comportements familiaux proches des évolutions observées dans le pays : réduction de la fécondité, familles mononucléaires, baisse de la cohabitation des générations.

À l'image du monde rural tunisien, l'âge moyen des chefs de ménage est assez élevé (53 ans). Il l'est d'autant plus de l'amont vers l'aval (de 56,2 ans à Béni Khédache à 50,8 à Mareth), ce qui confirme le maintien

---

2. Un ménage peut comprendre un ou plusieurs noyaux familiaux. La définition du noyau familial est la famille biologique composée d'un couple avec ou sans enfants. L'enfant marié (fils ou fille) résident dans le ménage de son père ou de sa mère, constitue avec son conjoint et ses enfants (ou sans enfants), un noyau familial distinct de celui de ses parents. Également, les membres du ménage (frères, sœurs, ou père, mère, nièce, neveu, oncle, tante du chef de ménage) constituent seul ou avec leur conjoint et leurs enfants un noyau familial ainsi que les membres du ménage sans lien de parenté avec le chef de ménage, seuls ou avec leur conjoint et enfants.

d'une autorité patriarcale dans le cadre de familles élargies dans les zones de montagne et piémont. Le nombre des femmes chefs de ménage n'est pas négligeable (5,9 % pour la zone). Elles sont plus nombreuses dans les zones où, semble-t-il, la migration est forte, assumant ainsi la responsabilité du ménage en l'absence du mari. Elles ont en général trois ans de moins que les hommes.

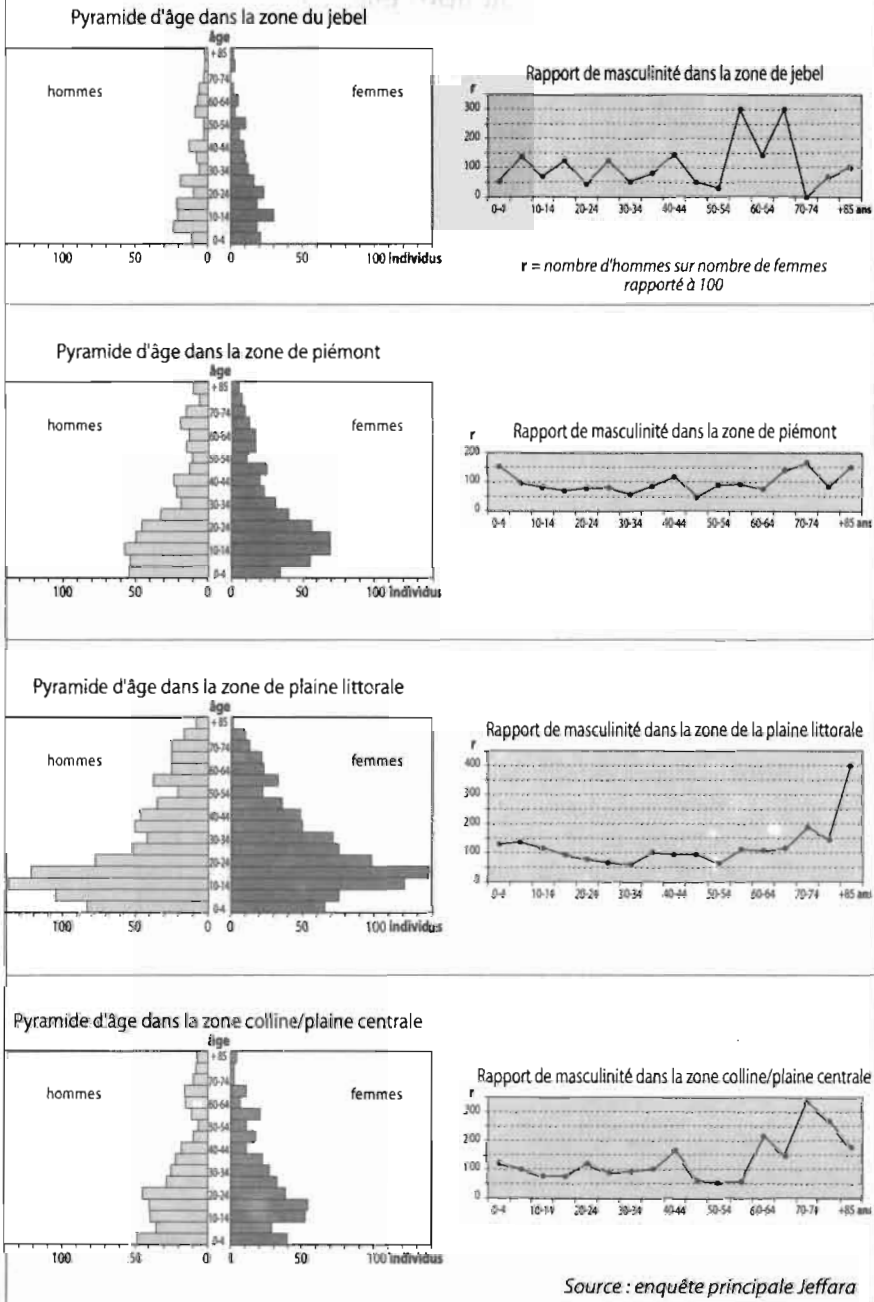
L'âge moyen relevé dans l'enquête pour la zone Jeffara est plus élevé de 3 ans que celui observé pour le gouvernorat de Médenine et pour la Tunisie rurale, (28,8 ans à l'enquête, 25,8 ans au recensement de 1994). Cette différence tient à la faiblesse relative des jeunes enfants, principalement dans la classe d'âge 0-4 ans, faiblesse qui est à relier à l'émigration. En effet, l'examen des pyramides (figure 1) montre que l'émigration touche actuellement des familles dont les parents ont entre 30 et 45 ans et leurs enfants entre 0 et 10 ans. Il s'agit donc de familles complètes. Cette migration des familles se double de celle d'individus célibataires hommes ou femmes. À cet égard, on peut remarquer un déficit notable des femmes à partir de 30 ans, à des âges de pleine fécondité. Déficit qui a pour conséquence une baisse de la reproduction des familles, importante dans la zone étudiée, et par là-même un nombre relativement faible d'enfants en bas âge.

De plus, l'émigration des hommes en âge de mariage (entre 25 et 39 ans) entraîne des perturbations dans les comportements matrimoniaux<sup>3</sup> : tout d'abord, par un retard dans le calendrier des mariages, ensuite par un changement de comportement des émigrants qui tendent de plus en plus à trouver leur conjoint dans la région où ils se sont installés (le plus souvent dans les familles émigrées de leur région). Dans le premier cas, les femmes célibataires trouveront éventuellement un conjoint à un âge avancé, dans le second cas, elles sont laissées pour compte, ce qui expliquerait le nombre anormalement élevé de célibataires femmes entre 25 et 34 ans. Dans cette classe d'âge de pleine fécondité et où la nuptialité est habituellement forte, une femme sur trois demeure cependant non mariée dans la zone Jeffara. Cette proportion est d'autant plus importante que l'on se trouve dans les montagnes, piémonts et dans la zone au nord de Médenine. La situation observée laisse ainsi envisager une rupture avec les traditions migratoires anciennes où l'émigration ne s'accompagnait pas d'un déplacement du potentiel reproductif des familles. L'émigrant revenait dans son village pour se marier et se reproduisait à l'occasion de ses visites.

---

3. La situation matrimoniale constatée dans la zone Jeffara apparaît particulièrement perturbée, surtout si on la met en relation avec l'évolution du milieu rural tunisien où l'évolution vers le mariage plus tardif a été un peu moins sensible que dans les villes surtout dans le sud du pays (25,6 ans pour les deux sexes en 1994). On peut noter que dans la Jeffara, l'écart des âges moyens au premier mariage avec les moyennes nationales est important : 3,6 ans pour les hommes et 3,3 ans pour les femmes.

**Figure 1 - Pyramides des âges et rapports de masculinité par âge et par zones géomorphologiques, en 2001**





En fait, on assisterait à la diffusion du modèle migratoire qui prévaut déjà dans le nord du pays et qui serait déterminé par l'évolution sociale du pays depuis l'indépendance (baisse de la cohabitation familiale, autonomie des jeunes couples, diminution des mariages entre cousins et croissance de l'homogamie<sup>4</sup>, choix libre du conjoint, emploi des femmes, etc.)<sup>5</sup>. Le résultat est une réduction du potentiel de reproduction des familles dans les zones d'émigration, ces phénomènes touchant les individus des deux sexes aux âges de pleine fécondité. Cette évolution liée à l'émigration explique en grande partie la faiblesse des effectifs de jeunes enfants observée dans la zone. Ne bénéficiant pas de secteurs productifs attractifs implantés dans la zone, la population, et en particulier les jeunes ménages, se tournent vers les pôles économiques de la région favorisés par le développement du tourisme (Jerba, Zarzis) ou de l'industrie (Gabès) et à défaut d'y trouver un emploi, se concentrent dans les villes proches (Médenine, Mareth).

Le marché matrimonial dans la zone est ainsi très déséquilibré. À Béni Khédache, il n'y a pratiquement plus d'hommes à marier au-delà de 30 ans alors que les célibataires femmes de cet âge sont encore relativement nombreuses (26,67 %). À Médenine Nord, c'est le contraire. Dans les deux autres zones (Mareth et Sidi Makhlouf), les femmes célibataires sont légèrement plus nombreuses que les hommes.

#### 4. La migration et la dispersion familiale

La dispersion familiale est un bon indicateur prospectif, elle donne une représentation significative de la répartition dans l'espace des familles et de leurs proches et sur son évolution future. Elle donne également une information précise sur les modalités des solidarités familiales, de leur maintien ou de leur dilution. Le lieu d'origine du chef de ménage qui est en général celui de son lieu de naissance, la localisation des enfants qui ont quitté le ménage, la localisation également de la fratrie du chef de ménage constituent un ensemble de facteurs qui illustrent la nature du tissu des relations familiales. Suivant le degré de dispersion celui-ci sera local, régional, national voire international. Les données présentées ici concernent essentiellement la zone d'étude du programme Jeffara. Elles seront complétées par une vision plus régionale (Boubakri, partie 3).

22 % des chefs de ménages ne sont pas nés dans leur imadat de résidence, ils y résident cependant en moyenne depuis plus de 25 ans, et seulement 1,5 % de leurs pères sont originaires d'un autre gouvernorat. Les ménages sont ainsi dans leur large majorité originaires de la région.

4. Homogamie : recherche d'un conjoint dans un même classe sociale, se distingue de l'endogamie : mariages au sein de la famille large et de l'exogamie : cherche d'un conjoint sans critères préalables de choix.

5. À cet égard on peut également noter que la proportion des divorcés est loin d'être négligeable entre 25 et 39 ans (3,5 %). Comme pour l'ensemble du pays, certains mariages sont suivis d'une rupture d'union après seulement quelques années de mariage.

Les mouvements de population à l'intérieur de la zone ont été pourtant intenses. En effet, l'abandon des anciens villages (*ksour*, habitat troglodyte et *ghorfa*), la création de centres locaux autour des infrastructures sociales (écoles, dispensaires), économiques (*souks*) et administratives, les équipements agricoles et routiers, les évolutions foncières du collectif au privatif ont considérablement bousculé la hiérarchie des implantations villageoises. Les villages accrochés aux flancs des Matmata se sont vus doublés d'un autre village dans le bas piémont plus accessible et propre à recevoir les équipements publics (école, dispensaires, adduction d'eau, etc.). Dans les plaines, les petits villages sont devenus de gros bourgs, tandis que le long de la route Gabès-Médenine s'est développé un habitat souvent sommaire autour d'activités commerciales informelles (vente de carburant à la tire, thé, etc.).

L'origine des ménages est fondamentalement ancrée dans la région, celle-ci a été, de par ses maigres ressources, un foyer migratoire important, qui se perpétue encore aujourd'hui dans la dispersion des familles et l'émigration. Mais on observera pour cette dernière qu'elle est aujourd'hui moins intense que par le passé pour les destinations lointaines et que ses modalités ont changé. L'intensité de la migration passée des chefs de ménage est en effet très élevée. Elle concerne plus d'un chef de ménage sur trois pour l'ensemble de la zone d'étude et dans le cas de Béni Khédache, plus d'un chef sur deux. Cette intensité de la migration est particulièrement importante dans la zone jebel et piémonts de Béni Khédache et cela à tous les âges, ce qui laisse entendre que la tendance migratoire est une constante dans le temps. Dans les autres zones, la migration des jeunes chefs de ménages semble nettement moins importante que celle de leurs aînés. En fait, on retrouve ce différentiel de comportements qui se décline de l'amont vers l'aval. La dernière migration du chef de ménage a concerné principalement les pays étrangers (71 % des destinations) et en particulier la Libye (39 %) et la France (28 %). Les autres destinations sont Tunis, Gabès et les villes de la région Sud-Est (Médenine, Tataouine, Jerba, Zarzis, etc.).

Ces destinations sont très variables suivant la zone : à Mareth, c'est la France qui apparaît comme la destination privilégiée des migrants, à Médenine Nord, c'est la Libye. Dans le cas de Béni Khédache, plusieurs destinations ont été privilégiées : les pays étrangers (Libye et France), mais aussi la capitale Tunis qui exerce sur cette zone une attraction nettement plus forte que pour les trois autres zones. Il est assez clair que les zones d'implantation des montagnes et piémonts (Béni Khédache, Toujène) ont des traditions migratoires où la pratique de diversification des lieux de migration est très ancienne, caractéristique que l'on retrouve dans tout le massif des Matmata et ses piémonts. Les traditions migratoires reposent sur l'existence de réseaux de migrants très élaborés où les solidarités entre migrants et non migrants s'expriment tant pour l'accueil, les conditions du séjour, que pour la gestion patrimoniale des terres laissées au village, de même pour tous les aspects familiaux.

Dans les régions centrales, la situation est différente, s'agissant de zones d'implantations humaines plus récentes liées à l'appropriation des terres de parcours, elles n'ont pas de tradition migratoire affirmée ; seul le grand mouvement migratoire vers la Libye des années 1970 et 1980 semble les avoir réellement touchées. Ce mouvement, qui a « enflammé » tout le sud du pays, a été très conjoncturel et s'est éteint assez vite après la fermeture des frontières de ce pays à l'émigration massive des Tunisiens. L'analyse des périodes migratoires fait bien apparaître cette flambée migratoire des années 1970 à destination de la Libye qui a concerné surtout les régions centrales. Ce n'est que plus tard, dans les années 1980, que les mouvements vers la France et l'Europe se sont développés. On peut constater à cet égard que les régions à tradition migratoire cèdent moins à ces opportunités exclusives : les séjours qui y sont organisés sont de plus longue durée et sur des destinations plus variées

Un peu moins d'un enfant sur trois du chef de ménage ne réside pas dans le ménage. En s'intéressant aux enfants âgés de 20 ans et plus, on constate qu'un tiers d'entre eux sont encore dans le ménage, à l'exception de la zone de Béni Khédache où la proportion d'enfants au-delà de 20 ans est deux fois moins importante que dans les autres délégations. Il semblerait que dans cette zone, les jeunes actifs partent plus tôt du ménage et ne s'installent pas en majorité à proximité de la résidence de leurs parents (c'est là un premier indice du processus de désertification humaine évoqué plus haut). Seulement 34 % s'installent dans l'imadat contre 49 % qui vont s'installer soit dans la région proche (gouvernorats de Médenine, Gabès, Tataouine), soit à Tunis ou à l'étranger. Dans la région de Béni Khédache, 1 enfant sur 5 qui a émigré se trouve à Tunis, 1 enfant sur 20 à l'étranger (en Europe et en Libye).

Le nombre de frères du chef de ménage résidant dans le ménage est faible sauf à Médenine Nord où on en compte un peu plus de 10 %. À peine un tiers d'entre eux résident en dehors de l'imadat. Lorsque l'installation est lointaine, le nombre des sœurs est faible, surtout s'il s'agit de pays étrangers. Dans ce cas, ce sont surtout les hommes qui sont concernés. On retrouve les mêmes clivages que nous avons constatés pour les enfants quant à l'intensité et la nature de l'émigration, prouvant que les enfants du chef suivent en quelque sorte la trace de leurs aînés, tant pour ce qui concerne le nombre des émigrants que celui du choix des destinations. On remarquera l'importance des installations en Europe des frères du chef de ménage originaires de Mareth, l'importance des sœurs installées dans la ville de Gabès originaires de la même région.

En résumé, la dynamique démographique de la zone est ainsi fortement marquée par l'émigration, dont on peut quand même penser que l'intensité observée au moment de l'étude se trouvait renforcée par la période de sécheresse sévissant depuis plusieurs années. Toutefois, en dépit de cette tendance, la fécondité restant à un niveau encore élevé et supérieur à la moyenne nationale, la mortalité continuant à reculer à grands pas, la région montre actuellement un dynamisme démographique certain. Il est

clair cependant que les perturbations engendrées par la migration sur le marché matrimonial, la migration des jeunes couples avec leurs enfants, vont ralentir à terme ce dynamisme. Des signes indéniables de vieillissement de la population active et de la population elle-même sont visibles ; dans certaines zones, la main-d'œuvre agricole se raréfie et l'on peut imaginer, sans crainte d'exagération, des scénarios de désertification humaine. On observe déjà ce processus dans les parties montagneuses de la zone. Par ailleurs, si elle reste un foyer migratoire, les mécanismes de la migration se modifient, les formes de mobilité se diversifient et s'individualisent. Elle tend à devenir un réservoir de main-d'œuvre pour les pôles en expansion de la région : Gabès, Médenine, Jerba, Zarzis. De nouvelles formes familiales, de nouvelles modalités migratoires dans le cadre d'une recomposition territoriale sont autant de signes d'un mode de vie transformé, d'une mutation sociale et territoriale qui change peu à peu la physionomie de la zone.

## 5. Le développement de la pluriactivité

L'agriculture, qui est basée sur la céréaliculture, l'arboriculture pluviale et dans une moindre mesure l'élevage, constitue pour la grande majorité des familles rurales de la région d'étude une activité secondaire (Genin et al., partie 3).

Selon le tableau 3, 60 à 75 % des ménages ont recours à plusieurs sources de revenus (travail dans le bâtiment, commerce, chantiers publics, pôles touristiques, emplois administratifs, etc.), que celles-ci concernent seulement le chef de ménage ou les autres membres du ménage. À cette polyactivité il faut ajouter l'apport des transferts migratoires ou de l'aide de l'État.

**Tableau 3. Répartition (en %) du nombre de sources de revenus du ménage**

Nombre de revenus	Beni Khédache	Médenine Nord	Sidi Makhoulouf	Mareth	Total Jeffara
Un seul revenu	24,82	25,86	40	38,08	34,65
Plusieurs revenus	75,18	74,14	60	61,92	65,52
Total	100	100	100	100	100
Effectifs Ménages	137	58	175	239	609

Source : Picouet, 2003.

Par ailleurs, les conditions de formation du revenu du ménage donnent un éclairage significatif sur l'importance et la nature de la pluriactivité dans la région d'étude. On peut constater de prime abord que l'activité du chef de ménage qui fournit la principale source de revenus n'est pas l'agri-

culture, notamment dans les zones de montagne et de piémont. Les petits ateliers (ferronnerie, ébénisterie, etc.), le bâtiment, les activités tertiaires (commerce, transports, services hôteliers et de restauration), l'administration sont parmi les principales sources de revenus des ménages (tableau 4). Cette diversité est remarquable, elle s'accompagne cependant d'une certaine précarité dans la constitution du revenu du ménage. En effet, seulement un peu plus d'un tiers des ménages peut se satisfaire d'une seule source de revenus.

**Tableau 4. Activité du chef de ménage fournissant la principale source de revenus**

Activité principale en %	Béni Khédache	Médenine Nord	Sidi Makhlouf	Mareth	Jeffara
Agriculture	10,37	12,96	6,29	13,56	10,6
Élevage	3,7	7,41	13,14	3,39	6,62
Sous total agricole	14,07	20,37	19,43	16,95	17,22
Chantiers	8,89	9,26	8	13,56	11,09
Ouvriers	17,04	16,67	24,57	13,56	17,72
Bâtiment	7,41	12,96	8	3,81	6,62
Pêche	0	0	2,29	0,85	0,99
Artisanat	0,74	0	0	0,85	0,5
Petits métiers	0,74	0	1,14	1,27	0,99
Sous total « ouvriers »	25,93	29,63	36	20,34	26,82
Transports	0,74	5,56	4,57	2,97	3,15
Commerce	9,63	3,7	3,43	5,08	5,46
Hôtellerie/tourisme	2,96	0	2,86	3,39	2,81
Autres services	2,22	5,56	2,29	0	1,66
Sous total tertiaire	15,56	14,81	13,14	11,44	13,08
Professions Libérales	0,74	0	1,14	2,12	1,32
Education	0,74	0	0	2,97	1,32
Autres administrations	7,41	5,56	6,29	4,24	5,63
Sous total tertiaire sup.	8,89	5,56	7,43	9,32	8,28
Pensions et retraites	22,96	20,37	7,43	19,49	16,72
Transferts migrants	0	0	0	1,69	0,66
S. total Pensions et ass.	22,96	20,37	7,43	21,19	17,38
Sans activité	3,7	0	8	3,81	4,64
Autres	0	0	0,57	3,39	1,49
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	135	58	175	239	609

L'importance du nombre d'activités exercées par le chef de ménage est en général un indicateur de la faiblesse des apports des différentes sources de revenus pour subvenir aux besoins des familles. On note à cet égard que le nombre de chefs de ménage ayant au moins trois activités est encore très important, notamment à Médenine Nord où on en compte 43 %. Ceci peut être considéré comme un indice de précarité plus important dans cette zone que dans les autres, ou comme une possibilité d'accès accrue aux différentes activités du fait de la proximité de la ville de Médenine et du développement du commerce informel le long de l'axe routier Médenine-Gabès.

## **Conclusion**

La région montre sur le plan démographique un dynamisme certain, qui trouve son pendant dans le dynamisme économique qu'elle connaît à travers le développement du tourisme, les transformations des activités agricoles, le développement des services soutenus par la densification des équipements publics (électrification, communications, réseaux d'eau, etc.) et principalement le réseau routier. Le désenclavement de la zone est achevé. Ce dynamisme tant économique que démographique est cependant déséquilibré si on considère les petites régions de la Jeffara. La dynamique démographique de la zone est fortement marquée par la migration. Cependant, les perturbations engendrées par cette dernière sur le marché matrimonial et la migration des jeunes couples avec leurs enfants ralentissent ce dynamisme et des signes indéniables de vieillissement de la population active et de la population elle-même sont visibles dans certaines zones.

Par ailleurs, les indices d'activité ainsi que les mécanismes de formation du revenu du ménage montrent combien le revenu agricole est devenu pour la majorité des ménages secondaire, ou très dépendant de l'année climatique considérée. La recherche d'une diversification des revenus et l'apport migratoire constituent autant de palliatifs à des situations de précarité, qui ne peuvent que s'aggraver lors des périodes de sécheresse. Mais elle montre également la capacité d'adaptation des populations à surmonter ces périodes difficiles en relançant la migration, en réinscrivant ses modes de gestion des mécanismes migratoires dans un système de marché plus régional, en s'ingéniant à trouver dans les activités informelles des suppléments de revenus. Il est cependant clair qu'à l'intérieur de la zone se dessine une nouvelle répartition territoriale des activités qui intègre à la fois la recombinaison des activités agricoles et les nouvelles possibilités économiques qu'offrent les régions de Gabès, Médenine, Jerba et Zarzis.

# Entre Désertification et Développement

La Jeffara tunisienne

ISBN 9973-19-683-5

© **IRD**, 2006

Institut de recherche pour le développement  
5, impasse Chehrazed - 1004 El Menzah IV

© **Cérès Éditions**, 2006

6, rue Alain Savary - 1002 Tunis

BP 56 Tunis-Belvédère

[www.ceres-editions.com](http://www.ceres-editions.com)

© **IRA**, 2006

Institut des régions arides

Km 22 - Route de Jorf

El Fjé - 4119 Médenine



**ÉDITEURS SCIENTIFIQUES**  
**Didier GENIN**  
**Henri GUILLAUME**  
**Mohamed OUESSAR**

**Azaiez OULED BELGACEM**  
**Bruno ROMAGNY**  
**Mongi SGHAÏER**  
**Houcine TAÂMALLAH**

# Entre **Désertification** et **Développement**

**La Jeffara tunisienne**

